



Déclaration d'un débit de boisson temporaire

Si vous prévoyez d'organiser lors de votre évènement une buvette proposant des boissons du 3eme groupe ([Article L3321-1 du Code de la Santé Publique](#)), vous devez demander l'ouverture temporaire d'un débit de boissons en complétant le formulaire ci-dessous. Il est à joindre à votre dossier de demande d'évènement.



Demande d'autorisation temporaire d'un débit de boisson

Cette fiche est à compléter si votre manifestation comprend un débit de boisson du 3eme groupe.

Monsieur Le Maire,

Je soussigné (e)

NOM:

Prénom:

Qualité:

Structure: (Entreprise, Association, Ecole etc.) :

Adresse:

Téléphone :

Courriel :

**ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson
temporaire de 3^{ème} groupe (*)**

du: à heures

au: à heures

Événement:

Lieu:

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fait à

le

Signature

*Classification des boissons : [Article L3321-1 du Code de la Santé Publique](#)